

Coûts et performances du service d'eau potable dans le secteur 2 de Houndé

Juste Nansi, Christelle Pezon, Richard Bassono

WASHCost (2008-2012) est un projet de recherche-action qui vise à améliorer les connaissances sur les coûts à long terme et les performances des services d'AEPHA, et à favoriser leur prise en compte dans les processus de planification des services par les autorités compétentes, à tous les niveaux. En 2009, WASHCost a recueilli des données socioéconomiques, financières et techniques pour apprécier le coût et la qualité du service d'eau fourni à Houndé secteur 2.

Combien coûte la fourniture d'eau potable dans le secteur 2 de Houndé?

IRC a collecté les dépenses réelles relatives aux ouvrages de distribution d'eau potable en matière d'investissement (réalisation des ouvrages), de renouvellement (portant sur une ou plusieurs composantes des ouvrages), et d'exploitation (gestion, entretien et maintenance).

Tableau 1 : Coûts des systèmes d'approvisionnement en eau potable (valeur 2010*)

Système	Année	Coût d'investissement (FCFA)	Année de renouvellement	Coût de renouvellement (FCFA)	Statut au moment de l'enquête
Forage Eglise catholique	1991	4 143 655	2007-2009	1 049 700	Fonctionnel
Forage Ecole B	1991	4 233 434	2009	949 700	Fonctionnel
4 BF (ONEA)	1996	3 092 432	DM	DM	Fonctionnel

DM : Données manquantes

Source: Enquêtes WASHCost, 2009.

Entre 1991 et 1996, l'équivalent de 13,5 millions FCFA ont été investis pour équiper le secteur 2 de Houndé, soit 8 635 FCFA par habitant, sur la base d'une population de 1568 habitants (recensement WASHCost, 2009). Cet investissement se décompose comme suit : 8,4 millions FCFA pour la réalisation de 2 Pompes à Motricité Humaine PMH (soit un coût d'investissement moyen de 4,2 millions FCFA): 2 071 065 FCFA pour des travaux de renouvellement sur deux PMH (soit un coût moyen de 1,03 million F CFA); et 3,1 millions FCFA pour la réalisation de 4 bornes-fontaines de l'Office Nationale de l'Eau et l'Assainissement (ONEA). 109 ménages utilisent des branchements privés dont les coûts n'ont pas été explorés.

En 2010, les coûts d'investissement prévisionnels du Programme National d'Approvisionnement en Eau potable et l'Assainissement (PN-AEPA) pour la région des Hauts Bassins indiquent 7,1 millions F CFA pour la réalisation d'une PMH et 1,8 million FCFA pour sa réhabilitation. On remarque que les coûts unitaires budgétisés pour les PMH sont 1,7 fois supérieures aux valeurs observées pour les équipements de Houndé.

D'après les normes, les PMH de Houndé secteur 2 auraient dû faire l'objet de réhabilitation en 2006. Elles l'ont été entre 2007 et 2009.

^{*} L'argent n'a pas la même valeur dans le temps : 1 FCFA valait plus en 2000 qu'aujourd'hui. Pour comparer la valeur d'investissements réalisés dans le passé au montant indiqué par la DGRE en 2010, il faut donc actualiser ces investissements en tenant compte de l'inflation observée entre la date de l'investissement et 2010.

En synthèse, pour les investissements, les écarts mettent en lumière de multiples incohérences entre les prévisions et les pratiques.

Tableau 2 : Coûts d'exploitation des systèmes d'approvisionnement en eau potable

Cuntima	Coût d'exploitation				
Système	2004	2008	2009		
Forage Eglise catholique	DM	DM	DM		
Forage Ecole B	58585 32 719		15 462		
Borne fontaine 4	DM	DM	2708073		
Borne fontaine 6	DM	DM	1606272		
Borne fontaine 7	DM	DM	1555739		
Borne fontaine 8	DM	DM	1810565		

DM: Données manguantes

Source: Enquêtes WASHCost, 2009.

D'après les normes, chaque PMH aurait dû occasionner des dépenses d'entretien de **79 000 FCFA** par an (**soit 263F/an/personne**). Les informations obtenues sur le terrain ne concernent que le forage Ecole B en 2004, 2008 et 2009 et indiquent un coût annuel moyen de 35 589 FCFA. On ne peut tirer aucune conclusion avec cette information, étant donné que cette PMH est à vocation institutionnelle. L'absence d'information sur les coûts d'exploitation de la PMH Eglise catholique semble indiquer l'absence d'un dispositif de gestion pour les PMH.

Quel niveau de service est fourni aux habitants du secteur 2 de Houndé?

Les PMH, les bornes-fontaines et les branchements privés du secteur 2 de Houndé sont susceptibles de satisfaire théoriquement les besoins en eau potable de **2642 personnes**, à raison de 300 personnes par PMH et BF et 10 personnes par BP. Ainsi, en s'appuyant sur les performances théoriques des équipements, la population de secteur 2 Houndé (1 568 habitants) est équipée à **168**%. Ainsi, **toute la population devrait avoir accès à un service de base**.

Lors d'une enquête réalisée en saison sèche et en en saison des pluies à chacun des points d'eau du secteur 2, le nombre d'usagers effectifs de chaque point d'eau a été relevé. Le tableau 3 rapporte ces observations et les compare au nombre d'usagers que chaque ouvrage doit en théorie approvisionner en eau potable.

On observe que 41% des usagers observés s'approvisionnent aux quatre bornes-fontaines, 19% aux deux PMH et 40% aux branchements privés. On observe également une très faible fréquentation de la borne-fontaine 7 (56 usagers) dont il serait intéressant de comprendre les motifs, et une fréquentation globalement limitée des BF par rapport à la norme. On observe aussi qu'une des deux PMH institutionnelle est fréquentée par 204 personnes, soit une population comparable à la population cible d'une PMH communautaire. 1401 usagers ont été recensés à ces points d'eau, soit 89% de la population du village.

Tableau 3 : Usage des systèmes d'approvisionnement en eau potable

Système	Effectif observé (nb d'usagers)	Effectif théorique (nb d'usagers)	Observés / Théoriques	Contribution l'approvisionnement des habitants	
Borne fontaine 4	202	300	67%	14%	
Borne fontaine 6	176	300	59%	13%	
Borne fontaine 7	56	300	19%	4%	
Borne fontaine 8	144	300	48%	10%	
Forage Ecole B	52	52	100%	4%	
Forage Eglise catholique	204	300	68%	15%	
109 Branchements privés	567	1090	52%	40%	
Total	1401	2642	53%	100%	

Source : Enquêtes WASHCost, 2009.

Pour affiner l'analyse, IRC a développé une échelle de cinq niveaux de service (schéma 1) pour rendre compte du niveau de service effectivement fourni aux populations urbaines du Burkina Faso (schéma 1).

Le niveau de service basic correspond au niveau de service que chaque habitant doit recevoir pour être considéré comme desservi en eau potable. La spécificité de cette localité est qu'elle dispose de PMH dans une zone urbaine couverte par l'ONEA. Il a alors été convenu de garder les normes de service applicables dans le périmètre ONEA. Ainsi, le niveau de service basic correspond au niveau de service visé par la réglementation en vigueur : c'est le niveau de service minimum que chaque habitant doit recevoir pour être considéré comme desservi en eau potable. Il inclut une **quantité** d'eau (40 à 60l/h/j), d'une **qualité** conforme aux normes de l'OMS, située à moins de **500m**, pour 300 **personnes** (BF/PMH) ou 10 personnes (branchement particulier).

Cette échelle de niveaux de service a été appliquée au secteur 2, grâce à une enquête conduite auprès de toute la population du secteur (tableau 4). Elle indique que 28% de la population a *a minima* accès à un service basic, dont 4% à un service amélioré ou très amélioré. Cette population représente le quart de la population susceptible d'être couverte par les équipements et la moitié des 834 usagers recensés aux points d'eaux.

Le principal facteur limitant est la quantité d'eau consommée. En effet, 64% de la population se situe en dessous du seuil de consommation requis (40l/personne/j). Les ménages concernés par cette situation sont localisées sur la carte 1, en rouge.

Schéma 1 : Échelle de niveaux de service d'eau potable en milieu urbain

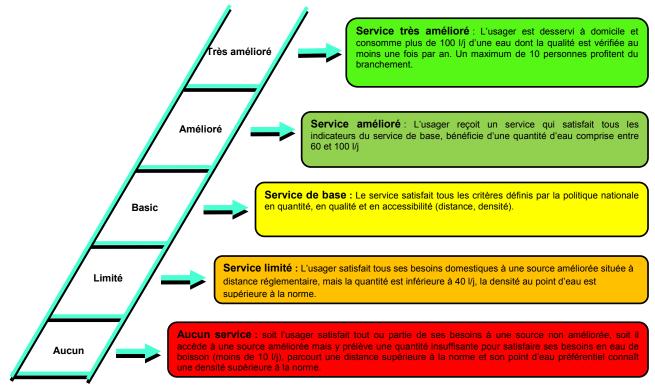
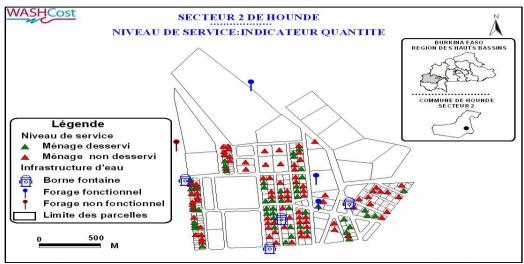


Tableau 4 : Niveau de service délivré aux populations

Niveau de service	Quantité	Qualité	Accessibilité / distance	Accessibilité / densité	Combiné	Combiné %
Très amélioré	42	1151	567		13	1%
Amélioré	27			1415	47	3%
Basic	461	377	772		376	24%
Limité	979			40	871	56%
Pas de service	32	40	151	40	223	14%
Données manquantes	27	0	78	113	38	2%
Total	1568	1568	1568	1568	1568	100%

Source: Enquêtes WASHCost, 2009.

Carte 1 : Niveau de service des ménages selon l'indicateur Quantité



Source: WASHCost, 2012.

La carte 2 illustre la situation des ménages basée sur la performance théorique des équipements. On observe que tous les ménages sont censés être desservis.

Carte 2 : Niveau de service des ménages selon le mode d'estimation règlementaire



Source: WASHCost, 2012.

Les niveaux de services observés ont été croisés avec les niveaux de pauvreté des habitants du secteur 2 (tableau 5). Trois catégories de pauvreté ont été établies : les non pauvres, les pauvres et les très pauvres. En focalisant l'analyse sur l'indicateur Quantité, on observe que 62% des non pauvres

consomment moins de 40l/p/j tandis que cette situation concerne 65% des pauvres et 100% des très pauvres. Autrement dit, aucun ménage très pauvre ne consomme la quantité considérée comme minimale, en milieu urbain.

Tableau 5 : Niveau de service en termes de quantité et par niveau de pauvreté

	Quantité					
Niveau de service / Quantité	Non pauvre	Pauvre	Très pauvre	Non pauvre %	Pauvre %	Très pauvre %
Très amélioré	18	24	0	2%	4%	0%
Amélioré	17	10	0	2%	2%	0%
Basic	292	169	0	34%	26%	0%
Limité	520	419	40	60%	63%	100%
Pas de service	20	12	0	2%	2%	0%
Données manquantes	0	27	0	0%	4%	0%
Total	867	661	40	100%	100%	100%

Source: Enquêtes WASHCost, 2009.

Que peut-on retenir de cet exercice?

L'analyse des données collectées dans le secteur 2 de Houndé indique que la réalité du service de l'eau potable dans cette localité est complexe et assez nuancée par rapport à ce qu'indiquent les statistiques nationales. Les équipements disponibles devraient permettre de couvrir toute la population, mais on observe seulement 89% des habitants lors de l'enquête aux points d'eau. 28% de la population dispose d'un service adéquat selon les critères de quantité, qualité, distance et densité en vigueur en milieu urbain. Ceci représente une contre-performance financière importante étant donné que les investissements consentis sont sensés mettre la population à l'abri des conséquences d'un service non adéquat d'eau potable. Globalement, les équipements du village sont sous-utilisés. L'absence d'information sur les coûts d'exploitation des PMH révèle certaines insuffisances dans le dispositif de gestion.

Cette situation observée en 2009 a certainement évolué et les questions suivantes pourraient permettre d'engager ou d'approfondir les réflexions pour l'amélioration du service d'eau potable :

- Les ouvrages en service en 2009 sont-ils toujours opérationnels ?
- Y a-t-il eu de nouveaux ouvrages réalisés ?
- Comment s'explique les faibles quantités d'eau consommées par les ménages ? Est-ce lié à la capacité des équipements, aux conditions d'accès, aux pratiques des ménages ?
- Comment la Commune assume-t-elle sa responsabilité de maître d'ouvrage et de quels appuis bénéficie-t-elle (Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Hydraulique (DRAH), ONG, DGRE, Partenaire Technique et Financier (PTF) ?
- Si les indicateurs mesurés dans le cadre de cette étude traduisent bien la réalité des services d'eau dans la localité de Houndé secteur 4, comment faire pour que la Commune et les acteurs locaux en charge du service d'eau potable adoptent cette méthodologie pour le monitoring du service d'eau potable ?

Les données de cette étude ont été collectées grâce à la collaboration de la DGRE, de la DRAHRH des Hauts-Bassins, du 2iE, des Universités UO et UPB, de l'ADAE, et de la Commune de Houndé.

IRC Burkina Faso – <u>www.washcost.info/page/475</u>- Contact: nansi@ircbf.org 06 BP 9691 Ouaga 06 - 95 Rue 14.19 / 1200 Logements Ouagadougou Tel: +226 50505144